ANNEXE I RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

elmiron 100 mg gélules

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque gélule contient 100 mg de polysulfate de pentosan sodique.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Gélule.

Gélules blanches opaques de taille 2.

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1. Indications thérapeutiques

elmiron est indiqué dans le traitement du syndrome de la vessie douloureuse caractérisé par des glomérulations ou bien des ulcères de Hunner chez les adultes souffrant de douleurs modérées à importantes, d'impériosité urinaire et de pollakiurie (voir rubrique 4.4).

4.2. Posologie et mode d'administration

Posologie

Adultes

La dose recommandée de polysulfate de pentosan sodique est de 300 mg/jour par voie orale, fractionnée en trois prises d'une gélule de 100 mg.

La réponse au traitement par le polysulfate de pentosan sodique doit être réévaluée tous les 6 mois. Si aucune amélioration n'est observée six mois après l'instauration du traitement, le traitement par le polysulfate de pentosan sodique doit être arrêté. Le traitement par le polysulfate de pentosan sodique doit être poursuivi de façon chronique tant que la réponse est maintenue.

Populations particulières

Le polysulfate de pentosan sodique n'a pas été spécialement étudié dans les populations de patients particulières comme les personnes âgées ou les patients insuffisants rénaux ou hépatiques (voir rubrique 4.4). Aucune adaptation posologique n'est recommandée pour ces patients.

Population pédiatrique

La sécurité et l'efficacité du polysulfate de pentosan sodique chez les enfants et les adolescents âgés de moins de 18 ans n'ont pas été établies.

Aucune donnée n'est disponible.

Mode d'administration

Les gélules doivent être administrées avec de l'eau au moins 1 heure avant ou 2 heures après les repas.

4.3. Contre-indications

Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.

Du fait du faible effet anticoagulant du polysulfate de pentosan sodique, elmiron ne doit pas être utilisé chez les patients qui saignent. Les menstruations ne sont pas une contre-indication.

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Le syndrome de la vessie douloureuse est un diagnostic d'exclusion et les autres maladies urologiques, tels que l'infection urinaire ou le cancer de la vessie, doivent être éliminés par le prescripteur.

Le polysulfate de pentosan sodique exerce un léger effet anticoagulant. Le risque hémorragique doit être évalué chez les patients qui subissent des interventions invasives, qui présentent des signes ou des symptômes de coagulopathie sous-jacente ou chez qui il y aurait un risque accru d'hémorragie (à cause d'un traitement par d'autres médicaments qui modifieraient la coagulation tels que des anticoagulants, des dérivés de l'héparine, des agents thrombolytiques ou antiplaquettaires, dont l'acide acétylsalicylique ou les anti-inflammatoires non stéroïdiens (voir rubrique 4.5)). Les patients qui ont des antécédents de thrombocytopénie induite par l'héparine ou par le polysulfate de pentosan sodique doivent faire l'objet d'une surveillance étroite lorsqu'ils sont traités par le polysulfate de pentosan sodique.

Insuffisance hépatique ou rénale

elmiron n'a pas été étudié chez les patients présentant une insuffisance hépatique ou rénale. Étant donné qu'il existe une contribution hépatique et rénale à l'élimination du polysulfate de pentosan sodique, l'insuffisance hépatique ou rénale peut avoir une incidence sur la pharmacocinétique du polysulfate de pentosan sodique. Les patients présentant une insuffisance hépatique ou rénale doivent faire l'objet d'une surveillance étroite lorsqu'ils sont traités par le polysulfate de pentosan sodique.

De rares cas de maculopathies pigmentaires ont été rapportés suite à l'utilisation de polysulfate de pentosan sodique (PPS), en particulier en cas d'utilisation à long terme. Les symptômes visuels peuvent inclure des difficultés lors de la lecture, des distorsions visuelles, une vision altérée des couleurs et/ou une adaptation lente à une luminosité faible ou réduite. Tous les patients doivent effectuer un examen ophtalmologique après 6 mois d'utilisation de PPS pour une détection précoce de maculopathie pigmentaire, et, s'il n'y a pas de signes pathologiques, régulièrement après 5 ans d'utilisation (ou plus tôt, en cas de troubles visuels). Cependant, en cas de signes cliniques ophtalmologiques, des examens ophtalmologiques doivent être effectués chaque année. Dans de telles situations, un arrêt de traitement doit être envisagé.

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par gélule, c.-à-d. qu'il est essentiellement « sans sodium ».

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Une étude menée chez des sujets sains n'a montré aucune interaction pharmacocinétique ou pharmacodynamique entre des doses thérapeutiques de warfarine et de polysulfate de pentosan sodique. Aucune autre étude d'interaction n'a été réalisée.

Du fait du faible effet anticoagulant du polysulfate de pentosan sodique, les patients recevant un traitement concomitant par des anticoagulants, des dérivés de l'héparine, des agents thrombolytiques ou antiplaquettaires, y compris l'acide acétylsalicylique, ou des anti-inflammatoires non stéroïdiens doivent être évalués pour le risque hémorragique afin d'adapter la dose si nécessaire (voir rubrique 4.4).

4.6. Fertilité, grossesse et allaitement

Grossesse

Il n'existe pas de données sur l'utilisation du polysulfate de pentosan sodique chez la femme enceinte. Aucune étude de toxicité du produit sur la reproduction n'a été menée chez l'animal.

elmiron n'est pas recommandé pendant la grossesse.

Allaitement

L'excrétion du polysulfate de pentosan sodique ou ses métabolites dans le lait maternel n'est pas connue.

Un risque pour les nouveau-nés/nourrissons ne peut être exclu.

Par conséquent, le polysulfate de pentosan sodique ne doit pas être utilisé pendant l'allaitement.

<u>Fertilité</u>

Il n'existe pas d'information sur une incidence potentielle du polysulfate de pentosan sodique sur la fertilité.

4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Le polysulfate de pentosan sodique n'a aucun effet ou un effet négligeable sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

4.8. Effets indésirables

Résumé du profil de sécurité

La rubrique suivante répertorie les événements indésirables rapportés dans la littérature lors d'études cliniques avec le polysulfate de pentosan sodique. Le lien potentiel entre ces événements indésirables et le traitement par le polysulfate de pentosan sodique n'a pas été abordé dans les publications respectives.

Les événements indésirables les plus fréquents observés dans les études cliniques sont des maux de tête, des étourdissements et des manifestations gastro-intestinales telles que diarrhée, nausée, douleur abdominale et saignement rectal.

Les événements indésirables identifiés pendant un traitement par le polysulfate de pentosan sodique sont comparables à ceux identifiés pendant un traitement par placebo en termes de qualité et de quantité.

Tableau récapitulatif des événements indésirables

Les événements indésirables sont listés ci-dessous par classe de système d'organes MedDRA et par fréquence. Très fréquent ($\geq 1/10$), fréquent ($\geq 1/100$ à < 1/10), peu fréquent ($\geq 1/1000$ à < 1/1000), rare ($\geq 1/10000$), très rare (< 1/10000), fréquence indéterminée (ne peut pas être estimée sur la base des données disponibles).

Infections et infestations	Fréquent	Infections, grippe	
Affections hématologiques et	Peu fréquent	Anémie, ecchymose, hémorragie, leucopénie, thrombocytopénie	
du système lymphatique	Fréquence indéterminée	Trouble de la coagulation	
Affections du système	Peu fréquent	Photosensibilité	
immunitaire	Fréquence	Réaction allergique	

	indéterminée		
Troubles du métabolisme et de la nutrition	Peu fréquent	Anorexie, gain de poids, perte de poids	
Affections psychiatriques	Peu fréquent	Labilité émotionnelle importante/dépression	
	Fréquent	Maux de tête, étourdissement	
Affections du système nerveux	Peu fréquent	Transpiration augmentée, insomnie,	
	reu nequent	hyperkinésie, paresthésie	
Affections oculaires	Peu fréquent	Larmoiement, amblyopie	
Affection de l'oreille et du labyrinthe	Peu fréquent	Acouphène	
Affections respiratoires, thoraciques et médiastinales	Peu fréquent	Dyspnée	
		Nausée, diarrhée, dyspepsie, douleur	
	Fréquent	abdominale, hypertrophie de l'abdomen,	
Affections gastro-intestinales		hémorragie rectale	
	Peu fréquent	Indigestion, vomissement, ulcère buccal,	
	•	flatulence, constipation	
Affections de la peau et du	Fréquent	Œdème périphérique, alopécie	
tissu sous-cutané	Peu fréquent	Éruption cutanée, augmentation de taille	
	•	d'un grain de beauté	
Affections musculo-	Fréquent	Mal de dos	
squelettiques et systémiques	Peu fréquent	Myalgie, arthralgie	
Affections du rein et des voies urinaires	Fréquent	Pollakiurie	
Troubles généraux et			
anomalies au site	Fréquent	Asthénie, douleur pelvienne	
d'administration	Ené avenas		
Investigations	Fréquence indéterminée	Anomalie de la fonction hépatique	

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté le système national de déclaration – voir Annexe V.

4.9. Surdosage

En cas de surdosage accidentel du polysulfate de pentosan sodique, il convient d'évaluer chez les patients les effets indésirables potentiels, tels que des symptômes gastro-intestinaux ou des saignements. Si des effets indésirables sont observés, le traitement peut éventuellement être interrompu jusqu'à ce que les symptômes diminuent et le traitement doit être poursuivi à la dose recommandée après avoir évalué les risques.

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Classe pharmacothérapeutique : produits urologiques, autres produits urologiques, code ATC : G04BX15.

Mécanisme d'action

Le mécanisme d'action supposé du polysulfate de pentosan sodique comprend un effet local dans la vessie après administration systémique et une élimination dans l'urine avec une liaison des glycosaminoglycanes à la muqueuse déficiente de la vessie. Cette liaison des glycosaminoglycanes à la muqueuse de la vessie réduit l'adhérence bactérienne à la surface interne de la vessie et en conséquence, l'incidence des infections est également réduite. La fonction protectrice potentielle du polysulfate de pentosan sodique comblant la muqueuse urothéliale défectueuse ainsi que l'action anti-inflammatoire du polysulfate de pentosan sodique pourraient éventuellement être impliquées.

Efficacité et sécurité clinique

Au total, quatre études cliniques randomisées, contrôlées contre placebo, en double aveugle, ayant inclus de manière prospective des patients atteints du syndrome de la vessie douloureuse diagnostiqué par examen cystoscopique, avec ou sans hydrodistension vésicale, évaluant l'efficacité d'un traitement oral par le polysulfate de pentosan sodique ont été publiées dans la littérature scientifique. Dans l'ensemble de ces études, les patients ont rapporté une meilleure amélioration subjective du syndrome de la vessie douloureuse avec le traitement par le polysulfate de pentosan sodique comparé au placebo. Dans trois études, la différence observée était clairement statistiquement significative. La première étude était une étude comparative avec placebo, randomisée, en double aveugle, en crossover évaluant le polysulfate de pentosan sodique par rapport à un placebo. Selon l'institution où les patients étaient pris en charge, ils ont été traités soit par 3x100 mg soit par 2x200 mg de polysulfate de pentosan sodique (PPS) par jour. 75 patients ont été randomisés dans l'étude et, parmi eux, 62 ont terminé l'étude. L'efficacité du traitement a été évaluée sur la base de l'amélioration observée par le patient de quatre symptômes typiques du syndrome de la vessie douloureuse : douleur, miction impérieuse, miction fréquente et nycturie, aucun critère principal d'évaluation n'a été défini. Un patient était comptabilisé comme étant répondeur au traitement lorsqu'une amélioration de 50 % par rapport au départ était observée pour un symptôme spécifique après trois mois de traitement. Une évaluation de l'ensemble des données générées dans l'étude a montré que, pour les quatre symptômes, une réponse au traitement par le polysulfate de pentosan sodique a été observée pour un nombre statistiquement significatif plus important de patients comparativement au groupe placebo :

	PPS	Placebo	Valeur de p
Douleur			
Nb de répondeurs / total (%)	19/42 (45)	7/38 (18)	0,02
Moyenne % d'amélioration*	$33,0 \pm 35$	$15,8 \pm 26$	0,01
Miction impérieuse			
Nb de répondeurs / total (%)	21/42 (50)	9/48 (19)	0,03
Moyenne % d'amélioration*	$27,6 \pm 31$	$14,0 \pm 24$	0,01
Miction fréquente			
Nb de répondeurs / total (%)	33/52 (63)	16/41 (39)	0,005
Moyenne d'amélioration	-5,1	-0,4	0,002
Nycturie			
Moyenne d'amélioration*	$-1,5 \pm 2,9$	-0.5 ± 0.5	0,04

 $^{(*}Moyenne \pm \acute{e}cart-type)$

Les deux études suivantes ont été réalisées en suivant des protocoles très comparables : multicentrique, contrôlée versus placebo, randomisée, en double aveugle. Les patients des deux études ont été traités pendant trois mois par 3x100 mg de polysulfate de pentosan sodique ou par un placebo. Le critère d'efficacité principal de l'étude était l'amélioration globale autoévaluée par le patient après trois mois de traitement. Il a été demandé aux patients s'ils présentaient une amélioration globale depuis le début du traitement, et si oui, si l'amélioration était « légère » (25 %), « modérée » (50 %), « importante » (75 %) ou si une « guérison complète » (100 %). Les patients qui ont présenté au moins une amélioration modérée (50 %) ont été comptabilisés comme répondeurs. Les critères d'efficacité secondaires comprenaient l'évaluation de l'amélioration par l'investigateur. Les scores utilisés pour l'évaluation par l'investigateur comprenaient les catégories « aggravation », « aucun changement », « assez bon », « bon », « très bon » et « excellent ». Un répondeur a été défini comme étant un patient dont le score d'évaluation était « bon » par rapport au score de départ.

Par ailleurs, les profils de volume de miction sur trois jours et l'incidence du traitement sur la douleur et la miction impérieuse ont été évalués en tant que critères d'évaluation secondaires. L'incidence sur la douleur et la miction impérieuse a été évaluée grâce au même questionnaire que le critère principal d'évaluation, où un répondeur est défini comme étant un patient présentant une amélioration au moins modérée (50 %) par rapport au départ. De plus, l'incidence sur la douleur et la miction impérieuse a été évaluée sur la base d'une échelle de douleur à cinq points, où un répondeur est défini comme étant un patient présentant une amélioration d'au moins un point par rapport au départ.

La première des deux études a inclus 110 patients traités pendant trois mois. Un bénéfice statistiquement significatif du polysulfate de pentosan sodique par rapport au placebo a été démontré vis-à-vis du critère principal d'évaluation, de l'évaluation globale de l'amélioration par le patient ainsi que vis-à-vis de l'évaluation globale par l'investigateur. Par ailleurs, une tendance en faveur d'une meilleure efficacité du polysulfate de pentosan sodique a été observée après auto-évaluation par le patient d'une amélioration de la douleur et de la miction impérieuse, malgré un effet incohérent observé pour l'évaluation de la miction impérieuse via l'échelle. De plus, des effets positifs ont été observés sur le profil de miction, bien que les différences observées n'aient pas été statistiquement significatives :

	PPS	Placebo	Valeur de p
Répondeurs sur la base de l'auto-évaluation de			
l'amélioration globale par le patient	28 %	13 %	0,04
Répondeurs sur la base de l'évaluation de			
l'amélioration globale par l'investigateur	26 %	11 %	0,03
Répondeurs en ce qui concerne la douleur et la			
miction impérieuse			
Douleur (modérée/amélioration de 50 %)	27 %	14 %	0,08
Échelle de douleur (amélioration d'un point)	46 %	29 %	0,07
Envie d'uriner (modérée/amélioration de 50 %)	22 %	11 %	0,08
Échelle de miction impérieuse (amélioration d'un	39 %	46 %	ns
point)			
Réduction moyenne du score de douleur par	0,5	0,2	ns
rapport au score de départ			
Changements par rapport aux caractéristiques de			
miction de départ			
Volume moyen par miction (cm ³)	9,8	7,6	ns
Augmentation $\geq 20 \text{ cm}^3 \text{ (\% pts)}$	30	20	ns
Volume d'urine quotidien total (cm³)	+60	-20	ns
Mictions par jour	-1	-1	ns
3 mictions de moins par jour (% pts)	32	24	ns
Nycturie	-0,8	-0,5	ns

La seconde des deux études a inclus 148 patients et un bénéfice statistiquement significatif du polysulfate de pentosan sodique par rapport au placebo a été démontré vis-à-vis de l'amélioration globale évaluée par le patient comme critère principal d'évaluation et vis-à-vis de l'évaluation de l'amélioration globale par l'investigateur, ces évaluations portant sur la douleur et la miction impérieuse. Une tendance en faveur d'une meilleure efficacité du polysulfate de pentosan sodique a été observée quant à l'amélioration des rapports sexuels :

	PPS	Placebo	Valeur de p
Répondeurs sur la base de l'auto-évaluation de			
l'amélioration globale par le patient	32 %	16 %	0,01
Répondeurs sur la base de l'évaluation de			
l'amélioration globale par l'investigateur	36 %	15 %	0,002
Répondeurs en ce qui concerne la douleur et la			
miction impérieuse			
Douleur (modérée/amélioration de 50 %)	38 %	18 %	0,005
Échelle de douleur (amélioration d'un point)	66 %	51 %	0,04

Envie d'uriner (modérée/amélioration de 50 %)	30 %	18 %	0,04
Répondeurs en ce qui concerne la douleur et la	61 %	43 %	0,01
miction impérieuse			
Amélioration des rapports sexuels	31 %	18 %	0,06
Changements par rapport au volume de miction de			
départ			
Volume moyen par miction (cm ³)	+20,4	-2,1	ns
Augmentation $\geq 20 \text{ cm}^3 \text{ (% pts)}$	40	24	0,02
Volume d'urine quotidien total (cm³)	+3	-42	ns

La quatrième étude, basée sur une méthodologie multifactorielle, en double aveugle, avec double placebo a évalué les effets du polysulfate de pentosan sodique et de l'hydroxyzine. Les patients ont été randomisés en quatre groupes de traitement et ont recu un traitement actif pendant six mois par 3x100 mg de polysulfate de pentosan sodique ou par 1x50 mg d'hydroxyzine ou ont été traités par un placebo. Une analyse de la réponse au traitement basée sur l'évaluation de la réponse globale (ERG) par le patient après 24 semaines de traitement a été définie comme critère principal d'évaluation. L'évaluation ERG a été effectuée à l'aide d'une échelle centrée à sept points, dans laquelle les patients peuvent évaluer leur réponse globale par rapport au départ comme étant en nette aggravation, en aggravation modérée, en légère aggravation, sans aucun changement, en légère amélioration, en amélioration modérée ou en nette amélioration. Les participants qui ont signalé être dans l'une des deux dernières catégories ont été définis comme étant répondeurs au traitement. Les mesures des paramètres secondaires comprenaient le questionnaire de symptômes et de gêne dans la cystite interstitielle (CI) d'O'Leary-Sant, le score de symptômes de l'Université du Wisconsin, les patients ont rapporté des symptômes de douleur/gêne et de miction impérieuse, et les résultats du calendrier mictionnel sur 24 heures. Une comparaison des patients sous polysulfate de pentosan sodique avec ceux n'en recevant pas (indépendamment d'un traitement oral par l'hydroxyzine) n'a indiqué aucune différence statistiquement significative entre les deux groupes. Mais une tendance en faveur d'une meilleure efficacité a été observée pour le critère principal d'évaluation chez les patients traités par le polysulfate de pentosan sodique (soit seul ou en association avec de l'hydroxyzine) (20 patients sur 59, soit 34 %) comparativement aux patients ne recevant pas de polysulfate de pentosan sodique, mais qui auraient recu l'hydroxyzine (11 patients sur 62, soit 18 %, p = 0,064):

	PPS	Placebo
Nb de patients randomisés	59	62
Nb de répondeurs (%)	20 (34)	11 (18)
Nb de données associées au critère d'évaluation	49 (83)	47 (76)
secondaire (%)		
Score de douleur moyen \pm ET (0-9)	$-1,2 \pm 1,9$	-0.7 ± 1.8
Score de miction impérieuse moyen \pm ET (0-9)	$-1,2 \pm 1,6$	-0.9 ± 1.6
Fréquence moyenne sur 24 h \pm ET	-0.7 ± 4.8	-0.9 ± 6.3
Index des symptômes de la $CI \pm ET$ (0-20)	$-2,6 \pm 3,4$	$-1,7 \pm 3,5$
Index de la gêne associée à la CI ± ET (0-16)	$-2,6 \pm 3,5$	$-1,9 \pm 2,8$
Score d'évaluation de la CI de l'Université du	-6.2 ± 8.9	-6.7 ± 8.2
Wisconsin \pm ET (0-42)		

• CI : cystite interstitielle, ET : écart type

Une analyse des données regroupées ci-dessus issues d'études cliniques contrôlées contre placebo a été réalisée pour évaluer si les patients prenant du polysulfate de pentosan sodique par voie orale obtenaient un réel avantage du traitement. Cette analyse de données regroupées a montré que le pourcentage de patients répondant au traitement par le polysulfate de pentosan sodique avec une amélioration cliniquement significative de leur évaluation globale, de la douleur et de la miction impérieuse était approximativement 2 fois supérieur aux valeurs respectives des patients sous placebo :

PPS	Placebo

ERG	33,0 %	15,8 %
(IC à 95 %)	(27,1 % - 39,4 %)	(11,6 % - 21,2 %)
Douleur	32,7 %	14,2 %
(IC à 95 %)	(26,0 % - 40,3 %)	(9,6 % - 20,6 %)
Miction impérieuse	27,4%	14,2 %
(IC à 95 %)	(21,1 % - 34,8 %)	(9,6 % - 20,6 %)

5.2. Propriétés pharmacocinétiques

Absorption

Une quantité inférieure à 10 % de polysulfate de pentosan sodique administré par voie orale est lentement absorbée par le tractus gastro-intestinal et est disponible dans la circulation systémique sous la forme de polysulfate de pentosan sodique inchangé ou de ses métabolites. Toutes les études montrent une disponibilité systémique très faible du polysulfate de pentosan sodique inchangé après une administration orale. Globalement, la biodisponibilité systémique observée après une administration orale de polysulfate de pentosan sodique est inférieure à 1 %.

Distribution

Chez des volontaires sains, une administration par voie parentérale de polysulfate de pentosan sodique radiomarqué montre une assimilation progressive de la radioactivité totale par le foie, la rate, et le rein (50 min après administration I.V. de 1 mg/kg : 60 % de la dose dans le foie, 7,7 % dans la rate ; 3 h après l'administration : 60 % dans le foie et dans la rate, et 13 % dans la vessie).

Biotransformation

Le polysulfate de pentosan sodique est métabolisé de manière importante par désulfatation dans le foie et dans la rate et par dépolymérisation dans le rein.

Élimination

La demi-vie plasmatique apparente du polysulfate de pentosan sodique dépend de la voie d'administration. Alors que le polysulfate de pentosan sodique est rapidement éliminé de la circulation après administration I.V., la demi-vie plasmatique apparente après une administration orale est comprise entre 24 et 34 heures. En conséquence, une administration orale de polysulfate de pentosan sodique 3 fois par jour est censée conduire à une accumulation du polysulfate de pentosan sodique au cours des sept premiers jours d'administration (facteur d'accumulation de 5 à 6,7). Après une administration orale, le polysulfate de pentosan sodique non absorbé est éliminé principalement sous forme inchangée dans les selles. Environ 6 % de la dose administrée de polysulfate de pentosan sodique sont éliminés dans l'urine après désulfatation et dépolymérisation.

5.3. Données de sécurité préclinique

Les données non cliniques issues des études conventionnelles de toxicologie en administration répétée, de génotoxicité et de cancérogénicité à long terme, n'ont pas révélé de risque particulier pour l'homme.

La toxicité du polysulfate de pentosan sodique sur la reproduction et le développement n'a pas été étudiée.

6. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

6.1. Liste des excipients

<u>Contenu de la gélule</u> Cellulose microcristalline Stéarate de magnésium

Enveloppe de la gélule

Gélatine

Dioxyde de titane (E171)

6.2. Incompatibilités

Sans objet.

6.3. Durée de conservation

Flacon:

3 ans.

Après la première ouverture, utiliser dans les 45 jours.

Plaquette thermoformée :

21 mois.

6.4. Précautions particulières de conservation

Flacon:

Conserver le flacon soigneusement fermé à l'abri de l'humidité.

Pour les conditions de conservation du flacon après première ouverture, voir la rubrique 6.3.

Plaquette thermoformée :

À conserver à une température inférieure à 30 °C.

6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur

Flacon PEHD muni d'un bouchon avec dispositif d'inviolabilité et sécurité enfant en PP contenant 90 gélules.

Flacon PEHD muni d'un bouchon avec dispositif d'inviolabilité et sécurité enfant en PP contenant 100 gélules.

Plaquette thermoformée en PVC/Aclar-aluminium contenant 90 (9x10) gélules.

Flacon

Boîte de 90 gélules ou 300 (3 flacons x 100) gélules.

Plaquette thermoformée :

Boîte de 90 gélules.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

6.6. Précautions particulières d'élimination

Pas d'exigences particulières.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

bene-Arzneimittel GmbH Herterichstrasse 1-3 D-81479 Munich

Tél: ++49 (0) 89 / 7 49 87-0 Fax: ++49 (0) 89 / 7 49 87-142 e-mail: contact@bene-arzneimittel.de

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/17/1189/001 EU/1/17/1189/002 EU/1/17/1189/003

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : 02 juin 2017 Date du dernier renouvellement : 11 janvier 2022

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'Agence européenne des médicaments http://www.ema.europa.eu

ANNEXE II

- A. FABRICANT(S) RESPONSABLE(S) DE LA LIBÉRATION DES LOTS
- B. CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION
- C. AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
- D. CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D'UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT

A. FABRICANT(S) RESPONSABLE(S) DE LA LIBÉRATION DES LOTS

Nom et adresse du (des) fabricant(s) responsable(s) de la libération des lots

bene-Arzneimittel GmbH Herterichstr. 1 - 3 81479 Munich ALLEMAGNE

B. CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION

Médicament soumis à prescription médicale.

C. AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

• Rapports périodiques actualisés de sécurité (PSURs)

Les exigences relatives à la soumission des PSURs pour ce médicament sont définies dans la liste des dates de référence pour l'Union (liste EURD) prévue à l'article 107 quater, paragraphe 7, de la directive 2001/83/CE et ses actualisations publiées sur le portail web européen des médicaments.

D. CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D'UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT

• Plan de gestion des risques (PGR)

Le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché réalise les activités de pharmacovigilance et interventions requises décrites dans le PGR adopté et présenté dans le Module 1.8.2 de l'autorisation de mise sur le marché, ainsi que toutes actualisations ultérieures adoptées du PGR.

De plus, un PGR actualisé doit être soumis :

- à la demande de l'Agence européenne des médicaments ;
- dès lors que le système de gestion des risques est modifié, notamment en cas de réception de nouvelles informations pouvant entraîner un changement significatif du profil bénéfice/risque, ou lorsqu'une étape importante (pharmacovigilance ou réduction du risque) est franchie.

ANNEXE III ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

EMBALLAGE EXTERIEUR DU FLACON
1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT
elmiron 100 mg gélules polysulfate de pentosan sodique
2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)
Chaque gélule contient 100 mg de polysulfate de pentosan sodique.
3. LISTE DES EXCIPIENTS
4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU
Gélule
90 gélules 300 (3x100) gélules
5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION
Lire la notice avant utilisation. Voie orale
6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS
Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE
8. DATE DE PÉREMPTION
EXP Après la première ouverture, utiliser dans les 45 jours.
9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION
Conserver le flacon soigneusement fermé à l'abri de l'humidité.

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

10.	PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU
11.	NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
bene-	Arzneimittel GmbH, PO Box 710269, 81452 Munich, Allemagne
12.	NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
	/17/1189/001 90 gélules /17/1189/003 300 (3 flacons x 100) gélules
13.	NUMÉRO DE LOT
Lot	
14.	CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE
15.	INDICATIONS D'UTILISATION
16.	INFORMATIONS EN BRAILLE
elmir	on
17.	IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D
code-	barres 2D portant l'identifiant unique inclus
18.	IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS
PC SN NN	

EMBALLAGE EXTÉRIEUR DES PLAQUETTES THERMOFORMÉES
1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT
elmiron 100 mg gélules polysulfate de pentosan sodique
2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)
Chaque gélule contient 100 mg de polysulfate de pentosan sodique.
3. LISTE DES EXCIPIENTS
4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU
Gélule
90 gélules
5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION
Lire la notice avant utilisation. Voie orale
6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS
Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE
8. DATE DE PÉREMPTION
EXP
9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION
À conserver à une température inférieure à 30 °C.

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

LIEU

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A

11.	NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
bene	-Arzneimittel GmbH, PO Box 710269, 81452 Munich, Allemagne
12.	NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
EU/1	/17/1189/002
13.	NUMÉRO DE LOT
Lot	
14.	CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE
15.	INDICATIONS D'UTILISATION
16.	INFORMATIONS EN BRAILLE
elmiron	
17.	IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D
code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus	
18.	IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS
PC SN NN	

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE		
ÉTIQUETTE DU FLACON		
1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT		
elmiron 100 mg gélules polysulfate de pentosan sodique		
polybundie de peniosun souique		
2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)		
Chaque gélule contient 100 mg de polysulfate de pentosan sodique.		
3. LISTE DES EXCIPIENTS		
4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU		
Gélule		
00 oálulas		
90 gélules 100 gélules		
5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION		
Line le metice event utilization		
Lire la notice avant utilisation. Voie orale.		
6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE		
CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS		
Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.		
•		
7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE		
8. DATE DE PÉREMPTION		
EXP		
Après la première ouverture, utiliser dans les 45 jours.		
Date d'ouverture :		
9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION		
Conserver le flacon soigneusement fermé à l'abri de l'humidité.		

10.	PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU
11.	NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
bene	-Arzneimittel GmbH, PO Box 710269, 81452 Munich, Allemagne
12.	NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
FI I/1	/17/1189/001 90 gélules
	/17/1189/003 300 (3 flacons x 100) gélules
13.	NUMÉRO DU LOT <codes don="" et="" produit=""></codes>
Lot	
Lot	
14.	CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE
15.	INDICATIONS D'UTILISATION
16.	INFORMATIONS EN BRAILLE

MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS		
PLAQUETTE THERMOFORMÉE		
1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT		
elmiron 100 mg gélules polysulfate de pentosan sodique		
2. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ		
bene-Arzneimittel GmbH		
3. DATE DE PÉREMPTION		
EXP		
4. NUMÉRO DU LOT <codes don="" et="" produit=""></codes>		
Lot		
5. AUTRE		

B. NOTICE

Notice: Information du patient

elmiron 100 mg gélules

polysulfate de pentosan sodique

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice?

- 1. Qu'est-ce qu'elmiron et dans quel cas est-il utilisé ?
- 2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre elmiron?
- 3. Comment prendre elmiron?
- 4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- 5. Comment conserver elmiron?
- 6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. Qu'est-ce qu'elmiron et dans quel cas est-il utilisé ?

elmiron est un médicament qui contient la substance active polysulfate de pentosan sodique. Une fois le médicament administré, il passe dans l'urine et se fixe à la paroi de la vessie, contribuant ainsi à former une couche protectrice.

elmiron est utilisé chez l'adulte dans le traitement **du syndrome de la vessie douloureuse** caractérisé par de nombreux petits saignements ou des lésions caractéristiques de la paroi de la vessie, une douleur modérée à importante et une envie urgente et fréquente d'uriner.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre elmiron ?

Ne prenez jamais elmiron

- si vous êtes allergique au polysulfate de pentosan sodique ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6)
- si vous avez des saignements (autres que des saignements menstruels)

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre elmiron

- si vous devez subir une intervention chirurgicale
- si vous avez des troubles de la coagulation sanguine ou un risque accru de saignement, tel que l'utilisation d'un médicament qui inhibe la coagulation sanguine
- si vous avez déjà eu une diminution du nombre de plaquettes sanguines provoquée par le médicament appelé héparine
- si vous présentez une diminution de la fonction hépatique ou rénale

De rares cas d'atteintes de la rétine (maculopathies pigmentaires) ont été rapportés avec l'utilisation de elmiron (en particulier en cas d'utilisation à long terme). Contacter immédiatement votre médecin si vous ressentez des changements visuels tels que des difficultés lors de la lecture, des distorsions visuelles, une vision altérée des couleurs et/ou une adaptation plus lente à une luminosité faible ou

réduite. Votre médecin évaluera avec vous si votre traitement doit être poursuivi. Pour une détection précoce de troubles de la rétine, des examens ophtalmologiques seront régulièrement effectués.

Enfants et adolescents

elmiron **n'est pas recommandé** chez les enfants âgés de moins de 18 ans étant donné que la sécurité et l'efficacité du produit n'ont pas été établies dans ce groupe.

Autres médicaments et elmiron

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Informez votre médecin ou pharmacien, en particulier si vous utilisez des médicaments qui empêchent la coagulation sanguine, ou des médicaments contre la douleur qui réduisent la coagulation sanguine.

Grossesse et allaitement

elmiron n'est pas recommandé pendant la grossesse ou l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

elmiron n'a aucun effet ou qu'un effet négligeable sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

elmiron contient du sodium.

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par gélule, c.-à-d. qu'il est essentiellement « sans sodium ».

3. Comment prendre elmiron?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de

1 gélule, 3 fois par jour

Votre médecin évaluera votre réponse à elmiron tous les 6 mois.

Mode d'administration

Prenez les gélules entières avec un verre d'eau, au moins 1 heure avant ou 2 heures après les repas.

Si vous avez pris plus d'elmiron que vous n'auriez dû

Informez votre médecin, en cas de surdosage. Arrêtez de prendre elmiron si des effets indésirables surviennent, jusqu'à ce qu'ils disparaissent.

Si vous oubliez de prendre elmiron

Ne prenez pas de dose double pour compenser la gélule que vous avez oubliée de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Des effets indésirables ont été observés aux fréquences suivantes :

Fréquent : pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 10

- infection, grippe
- maux de tête, douleur du dos
- étourdissement
- nausée, indigestion, diarrhée, douleur abdominale, élargissement de l'abdomen
- saignement rectal
- accumulation de liquide dans les bras ou les jambes
- perte de cheveux
- faiblesse, douleur pelvienne (partie inférieure de l'abdomen)
- besoin d'uriner plus fréquemment que d'habitude
- fonction hépatique anormale

Peu fréquent : pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 100

- déficit en plaquettes sanguines, globules rouges ou blancs
- saignement, y compris petit saignement sous-cutané
- réaction allergique, sensibilité accrue à la lumière
- perte d'appétit, gain de poids ou perte de poids
- grave changement d'humeur ou dépression
- transpiration augmentée, insomnie
- agitation
- sensation anormale telle que piqûre, picotement et démangeaisons
- flux lacrymal, œil paresseux
- sifflement ou bourdonnement dans les oreilles
- difficulté respiratoire
- indigestion, vomissement, gaz intestinaux, difficulté à évacuer les selles
- ulcère buccal
- éruption cutanée, augmentation de taille d'un grain de beauté
- douleur articulaire ou musculaire

Inconnue : fréquence impossible à estimer à partir des données existantes

- troubles de la coagulation sanguine
- réactions allergiques
- anomalies de la fonction hépatique

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration décrit à l'Annexe V En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver elmiron?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

Flacon

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'étiquette et sur l'emballage extérieur après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Conserver le flacon soigneusement fermé à l'abri de l'humidité.

Après la première ouverture, utiliser dans les 45 jours. Éliminer toute gélule restante après cette période.

• Plaquette thermoformée

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage extérieur et sur la plaquette thermoformée après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

À conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient elmiron

- La substance active est le polysulfate de pentosan sodique.
 Une gélule contient 100 mg de polysulfate de pentosan sodique.
- Les autres composants sont :

<u>Contenu de la gélule :</u> cellulose microcristalline, stéarate de magnésium <u>Enveloppe de la gélule :</u> gélatine, dioxyde de titane (E171)

Comment se présente elmiron et contenu de l'emballage extérieur ?

Les gélules sont blanches et non transparentes, conditionnées dans un flacon en plastique muni d'un bouchon avec sécurité enfant avec marqueur d'inviolabilité ou dans des plaquettes thermoformées en plastique/aluminium, placées dans un emballage extérieur.

Flacon

Chaque emballage extérieur contient 90 gélules ou 300 (3 flacons x 100) gélules.

• Plaquette thermoformée

Chaque emballage extérieur contient 90 gélules.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

bene-Arzneimittel GmbH Herterichstrasse 1-3 D-81479 Munich

Tél: +49 (0)89 749870 Fax: +49 (0)89 74987142

e-mail: contact@bene-arzneimittel.de

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

BG, CZ, EE, EL, IS, IT, CY, LV, MT, PT, RO, SK

bene-Arzneimittel GmbH, D-81479 Munich,

Германия / Německo / Saksamaa / Γερμανία / Germany / Þýskaland / Germania / Vācija / Il-Ġermanja / Alemanha / Nemecko,

Tel / Тел. / Тηλ / Sími / Tel.: +49 (0)89 749870, contact@bene-arzneimittel.de

ΑT

SIGMAPHARM Arzneimittel GmbH, Leystraße 129, A-1200 Wien, Österreich.

Tel.: +43 (0) 1 330 06 71-0, mail@sigmapharm.at

BE, LU, NL

Pharmanovia Benelux B.V., Burgemeester Guljélaan 2, NL-4837 CZ Breda, Pays-Bas, Nederland, Niederlande,

Tél/Tel: +31 (0)76 5600030, info.benelux@pharmanovia.com

DE

Dr. Pfleger Arzneimittel GmbH, D-96045 Bamberg, Deutschland,

Tel.: +49 (0)951 6043-0, info@dr-pfleger.de

DK, NO

Navamedic AB, Göteborgsvägen 74, S-433 63 Sävedalen, Sverige,

Tlf: +46 (0)31 3351190, infose@navamedic.com

ES

Lacer S.A., Sardenya 350, 08025 Barcelona, España,

Tel: +34 (0)934465300, infog@lacer.es

FI. SE

Navamedic AB, Göteborgsvägen 74, S-433 63 Sävedalen, Ruotsi/Sverige,

Puh/Tel: +46 (0)31 3351190, infose@navamedic.com

FR

Inresa SAS, 1 rue Jean Monnet, F-68870 Bartenheim, France,

Tél: +33 (0)389 707660, info@inresa.fr

HR

MEDICOPHARMACIA d.o.o., Pere Budmanija 5, 10000 Zagreb, Hrvatska,

Tel: +385 1 55 84 604

HU

Kéri Pharma Hungary Kft., 4032 Debrecen, Bartha B. u. 7, Magyarország,

Tel.: +36 52 431 313

IE

Consilient Health, Block 2A Richview Office Park, Clonskeagh, Dublin 14, D14 Y0A5 Ireland,

Tel: +353 (0) 1 2057760, irishoffice@consilienthealth.com

LT

UAB Norameda, Meistrų g. 8A, LT-02189 Vilnius, Lietuva,

Tel. +370 5 2306499

PL

Norameda Polska Sp. z o.o., Kilińskiego 20, PL-05-500 Piaseczno, Polska,

Tel.: +48 (0) 504 278 778, kontakt.pl@norameda.com

SI

Lenis d.o.o., Litostrojska cesta 52, 1000 Ljubljana, Slovenija,

Tel: +386(0) 1 235 07 00, info@lenis.si

XI

Consilient Health Limited Tel: +353 (0)1 205 7760

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est le

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'Agence européenne des médicaments http://www.ema.europa.eu.